

Juin 2009



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ DES PRODUITS

GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES FIBRES DURES

SOUS-GROUPE DES PAYS PRODUCTEURS DE SISAL ET DE HENEQUEN

Seizième session

Pasay City, Philippines, 20 et 21 octobre 2009

ORDRE DU JOUR, NOTES S'Y RAPPORTANT, ET CALENDRIER PROVISOIRES

- I. ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT
- II. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
- III. QUESTIONS À SOUMETTRE À L'EXAMEN DU SOUS-GROUPE ET À
PRÉSENTER AU GROUPE

I. RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES PRIX DE LA FIBRE ET DE LA FICELLE AGRICOLE DE SISAL

1. Durant l'examen de cette question, le Sous-Groupe suspend d'ordinaire ses débats officiels et organise des entretiens officieux avec les représentants des pays consommateurs. Le Sous-Groupe formule habituellement des recommandations sur le niveau des prix indicatifs pour la fibre africaine et brésilienne et pour la ficelle de sisal. Le Sous-Groupe peut souhaiter examiner la pertinence de recommander des prix indicatifs.

2. Aux fins du présent rapport, la Réunion conjointe de la trente-quatrième session du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures et de la trente-sixième session du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées a formulé les recommandations suivantes:

- les prix indicatifs du sisal ne doivent plus être exprimés sur la base des prix c.a.f, mais sur la base des prix f.o.b.;

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

- le prix indicatif de la **fibre brésilienne n° 3** devrait être fixé entre **620 et 680 USD, la tonne, f.o.b. Salvador;**
- le prix indicatif de la fibre **East African UG** devrait être fixé entre **800 et 1 000 USD la tonne, f.o.b.;**
- le prix indicatif de la **ficelle botteleuse de sisal et de henequen** devrait être fixé à **24 USD la botte de 18 kg de longueur ordinaire, f.o.b. Salvador.**

II. PROJETS RELATIFS AU SISAL ET AU HENEQUEN BÉNÉFICIAINT DE L'APPUI DU FONDS COMMUN POUR LES PRODUITS DE BASE

3. Le Sous-Groupe est invité à examiner l'état d'avancement des projets et à formuler des recommandations en vue d'une action ultérieure concernant les propositions de projets à soumettre au Fonds commun pour les produits de base. Le Sous-Groupe peut souhaiter examiner tout descriptif de projet supplémentaire qui lui serait présenté pour examen suffisamment de temps avant sa session. De telles propositions doivent parvenir au Secrétariat avant la fin du mois d'août 2009.

III. AUTRES QUESTIONS, Y COMPRIS DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION

IV. ADOPTION DU RAPPORT

CALENDRIER PROVISOIRE

Mardi, 20 octobre 2009

16 h 30: Ouverture de la session du Sous-Groupe

Mercredi, 21 octobre 2009

9 heures: Adoption du rapport du Sous-Groupe